

## Accès en ligne Orcom ouvre son portail clients

Simple et gratuit, ce service est proposé à chaque client Orcom. Il permet d'accéder à tout instant et depuis n'importe quel poste, à l'ensemble des documents établis par Orcom pour son client.

Un simple identifiant complété d'un mot de passe suffisent pour de connecter sur le site [www.orcom.fr](http://www.orcom.fr) , rubrique "Mon dossier".

Les **documents consultables** sont:

- Comptes annuels
- Balances & Opérations diverses
- Liasses fiscales
- Procès verbaux d'Assemblées Générales et de Conseils d'Administration
- Déclarations fiscales
- Taxe Professionnelle
- Impôts sur les Sociétés
- TVA
- ou Rapports de
- Commissaires aux Comptes

*"Bien plus qu'une simple mise à disposition de documents scannés, le client peut accéder à un document, que ce soit son bilan ou une déclaration fiscale, à la seconde où son expert-comptable vient de valider le document final. Nos clients gagnent ainsi un temps précieux sur la réception des documents et peuvent immédiatement les télécharger ou les transférer à leurs partenaires internes ou externes.",* explique Serge Aubailly , Directeur Général d'Orcom. *"De plus, il s'agit d'un outil d'archivage rapide dans lequel chaque client pourra consulter des documents des exercices précédents en quelques secondes."*

### Des clients séduits

Moins de 15 jours après l'envoi du courrier, plus de 100 clients ont déjà demandé l'ouverture de leur **Accès en Ligne** .

Les demandes d'ouverture continuent d'affluer chaque jour et la présentation des comptes sera l'occasion de renouveler cette proposition aux clients qui ne seront pas encore inscrits.

Ce nouveau service complète l'offre "Compta en ligne" déjà à disposition des clients.